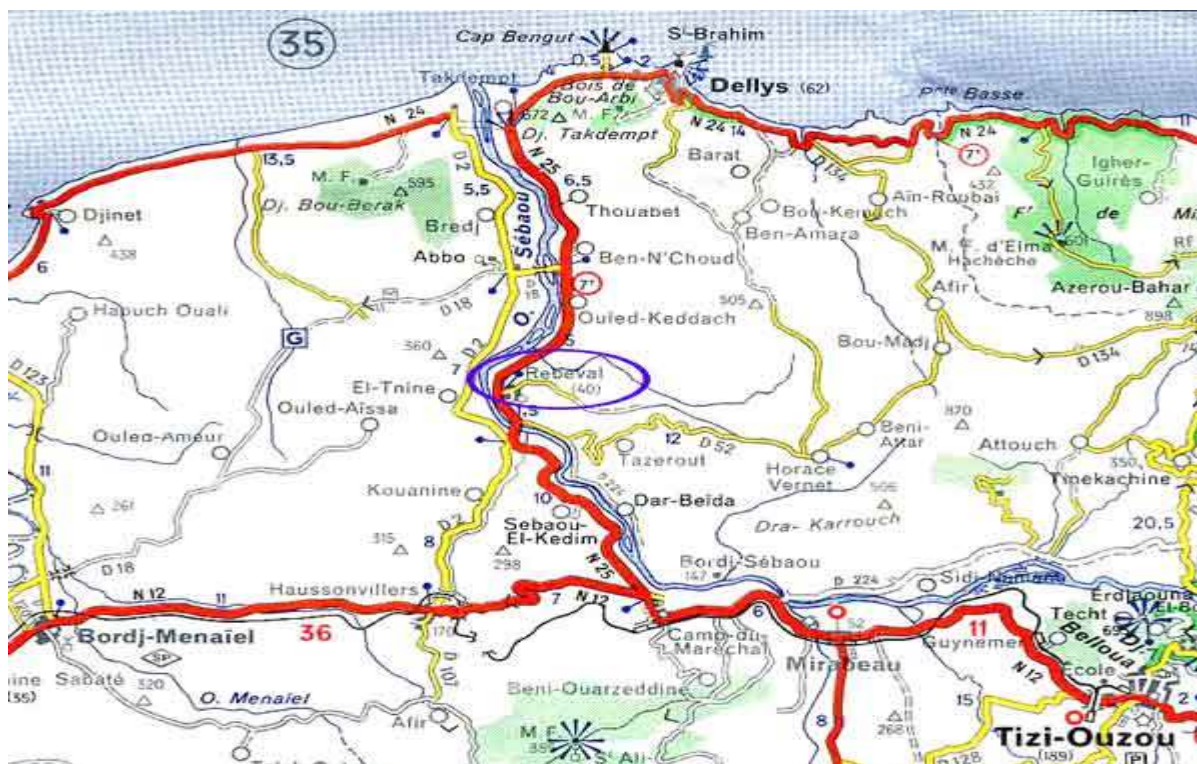


REBEVAL

En Grande-Kabylie, culminant à 57 mètres d'altitude, REBEVAL est situé au Sud-ouest de DELLYS et à 12 Km.

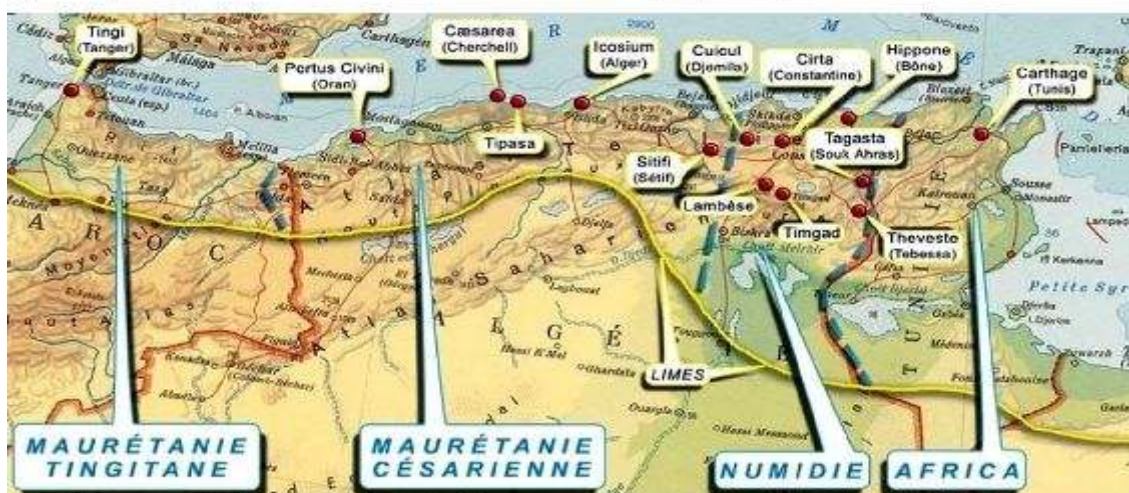


Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Afrique du Nord romaine

Après plus d'un siècle d'exploration de ce qui fut l'Afrique romaine, après les investigations de détail et les travaux de synthèse des premiers explorateurs que sont les officiers, fonctionnaires, voyageurs, archéologues et historiens, Stéphane Gsell, auteur du monumental *Atlas archéologique de l'Algérie*, déclare avant sa mort en 1932 : *"Pour la période qui s'étend depuis la conquête romaine jusqu'à la fin de la domination byzantine, il faut, là où il n'est pas trop tard, procéder à l'inventaire complet et raisonné des ruines éparses de telle ou telle région"*. Mais l'inventaire, poursuivi par son successeur Louis Leschi à la Direction des Antiquités, est lent, difficile et coûteux.



Au terme de longues guerres numides, en 46 avant Jésus Christ, Jules CESAR annexe le royaume de Maurétanie et le transforme en une province romaine.

Les Romains fondent des villes prospères dont subsistent de glorieux vestiges : le port de TIPASA, à l'Ouest d'ALGER, CHERCHELL, LAMBESIS, HIPHONE... La plus célèbre de ces villes est TIMGAD.

Période turque 1515 - 1830

Sous l'ère Ottomane (1515-1844), la région de DELLYS, comme celles d'ALGER, BLIDA, KOLEA et CHERCHELL, étaient sous la dépendance directe du Dey d'Alger qui siégeait à Dar Es-Soltâne ou domaine de la couronne. C'était la province privilégiée par rapport aux autres provinces telle que MEDEA, qui elle, était gouvernée par un Bey, on parlait alors de beylik (territoire gouverné par un bey) alors que les districts et cantons appelés El-Watan, étaient sous les ordres de caïds turcs.

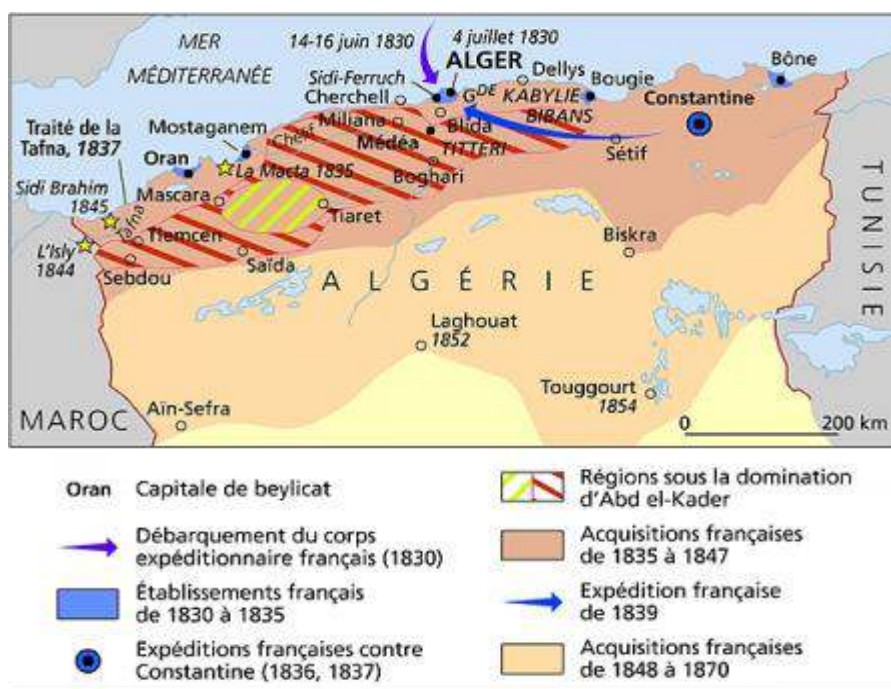


Destination le bagne d 'Alger ou le marché aux esclaves.

Durant cette période, la région de DELLYS, comme les autres villes ottomanes, était habitée par des tribus, fractions et groupes ethniques parmi lesquels on distinguait : les *rayat* ou sujets et les *ahl-el-makhzen* ou gens du gouvernement « *guerriers, apanagistes ou propriétaires terriens* » et d'autre part, les alliés et vassaux des Turcs et les indépendants dont les territoires, constitués en fiefs plus ou moins héréditaires, échappaient au contrôle des Turcs.

Présence française 1830 - 1962

Quand les Français arrivèrent en Algérie, ils trouvèrent les massifs montagneux occupés principalement par les anciennes populations du Maghreb, les Berbères, refoulés jadis par la conquête Arabe et réfugiés derrière le rempart inexpugnable de leurs montagnes.



De 1830 à 1857 la conquête française occupa successivement les villes, les plaines et les montagnes, domptant tour à tour les Turcs, les Arabes et les Berbères.

Depuis 1857, la France, maîtresse d'un pays où Rome seule avait pu complètement s'implanter, n'a plus eu qu'à réprimer des insurrections régionales et à poursuivre la pénétration militaire.



DELLYS, ville millénaire, demeure un témoin de plusieurs civilisations qui se sont succédé en Algérie. Elle a été numide, romaine, arabe, ottomane, et française jusqu'en 1962. La ville de DELLYS est connue pour être celle de la sainte catholique Marcienne qui a combattu les idoles à l'époque romaine.

En 1853 Mohamed EL-MOKRANI succéda à son père Ahmed avec le titre de Bachagha de la MEDJANA. Il sera décoré de la Légion d'Honneur, avec le grade de chevalier, en 1861 et devient également membre du conseil général de la Province de Constantine en 1870.

INSURRECTION de 1871 ou révolte MOKRANI

L'insurrection survenue le 16 mars 1871, en Algérie, n'a été ni la révolte de l'opprimé contre l'oppresser, ni la revendication d'une nationalité, ni une guerre de religion, ni une guerre de race; elle n'a été que le soulèvement politique de quelques nobles mécontents et d'un sceptique ambitieux que le hasard de sa naissance avait rendu le chef effectif d'une grande congrégation religieuse musulmane.

C'est la plus importante insurrection contre le pouvoir colonial français depuis le début de la conquête de l'Algérie en 1830 : plus de 250 tribus se soulèvent, soit un tiers de la population de l'Algérie. Elle est menée depuis la Kabylie des Bibans par le cheikh EL-MOKRANI et son frère BOU-MEZRAG, ainsi que par le cheikh EL-HADDAD, chef de la confrérie des Rahmaniya.



LES CAUSES :

Le Colonel ROBIN précise qu'à partir de 1867 (environ) on avait pu remarquer chez les tribus kabyles une recrudescence du fanatisme religieux provoquée en partie par des tentatives inconsidérées de prosélytisme catholique.

Elle eut pour cause principale la guerre malheureuse avec la Prusse.

Les Français étaient vaincus, leur prestige évanoui. Les indigènes qui avaient le fétichisme de l'autorité, voyaient l'administration militaire contestée et ses officiers bafoués. C'était le naufrage de toute une politique de contact avec la population, de connaissance de ses mœurs et de ses coutumes, d'écoute de ses doléances et de ses aspirations. Mal comprises, les modifications apportées à l'organisation algérienne par le gouvernement de la Défense Nationale affaiblissaient plus encore le prestige et l'autorité de la France :

- la substitution du régime civil au régime militaire, avec la suppression des Bureaux arabes et leur remplacement

par des Communes mixtes, suppression qui mécontentait les chefs indigènes. L'effacement des officiers annonçait, en effet, la victoire du régime civil avec, pour les Indigènes, une double menace : contre leurs terres et contre leur statut coranique.

- la naturalisation des Israélites, en vertu du décret Crémieux*, qui froissait les sentiments de la masse musulmane.



NAPOLÉON III (1808/1873)



Adolphe CREMIEUX (1796/1880) *

*Le décret CREMIEUX d'octobre 1870 attribuait la citoyenneté française aux « indigènes israélites d'Algérie ». Mais il faut également préciser le refus des notables musulmans du sénatus-consulte de Napoléon III en 1865 et à l'accès de la naturalisation française. Ceux qui avaient postulé étaient alors stigmatisés **M'TOURNI (les retournés...)**.

Le nouveau texte comprenait :

- Le décret mettant fin à l'administration militaire de l'Algérie ;
- Le décret interdisant la polygamie en Algérie ;

Mais les plus fameux d'entre eux sont les décrets du 24 octobre 1870 :

-Le décret n° 136, le *Décret Crémieux*, accordait la citoyenneté française aux trente sept mille Juifs d'Algérie, leur permettant de s'extirper du statut islamique de *dhimmi* en ces termes : « *Les israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel, seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française. Toutes dispositions législatives, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis* ».

-Le décret n° 137 portait quant à lui sur la naturalisation des « *Indigènes musulmans et des Étrangers résidant en Algérie* », sous réserve de prouver l'âge légal de 21 ans par le *cadi* ou le juge de paix, et de formuler leur demande auprès des bureaux arabes. À l'article II on peut lire : « Titre III, article 11 : *L'indigène musulman qui veut être admis à jouir des droits de citoyen français doit se présenter en personne devant le chef du bureau arabe de la circonscription dans laquelle il réside, à l'effet de former sa demande et de déclarer qu'il entend être régi par les lois civiles et politiques de la France.* »

-Le décret n° 136 reprenait les dispositions du décret d'application du sénatus-consulte du 14 juillet 1865, mais supprimait l'enquête sur les antécédents et la moralité du demandeur qui devait être transmise au gouverneur général de l'Algérie et recevoir l'approbation du garde des Sceaux pour être statuée par l'Empereur et le Conseil d'État. Le décret impérial encadrait l'enrôlement militaire, dans le contexte de l'époque. Dans le cas du décret Crémieux, l'approbation devait venir du gouverneur général civil sur avis du comité consultatif. À chaque naturalisation, un bulletin était néanmoins gardé sous forme de casier judiciaire déposé à la préfecture du département.]

MOKRANI présente alors sa démission en mars 1871, mais les militaires lui répondent que seul le gouvernement peut accepter celle-ci, puisqu'il ne dépend plus de l'autorité militaire. D'après Louis RINN, c'est la « *goutte d'eau* » qui le décide à se révolter.

Parmi les insurgés une quantité non négligeable se joignit au mouvement par l'attrait du pillage éventuel des biens des Européens, le Coran ne condamnant pas le vol envers les non-mahométans.

Le 16 mars 1871, MOKRANI lance six mille hommes à l'assaut de BORDJ BOU ARRERIDJ.

Le 8 avril, les troupes françaises reprennent le contrôle de la plaine de la MEDJANA. Le même jour, est proclamée une guerre sainte au marché de SEDDOUK par Si AZIZ, chef de la confrérie religieuse. Aussitôt les Kabyles se soulèvent.

« *L'insurrection s'étendit tout le long du littoral, depuis les montagnes qui ferment à l'Est la Mitidja jusqu'aux abords de CONSTANTINE. Au Sud de cette dernière ville, elle se propagea dans la région accidentée du BELEZMA ; elle se relia aux mouvements partiels jusqu'alors localisés vers la frontière et dans le Sahara oriental* », relate Maurice WAHL, ancien inspecteur général de l'instruction publique aux colonies.



Les insurgés progressent vers ALGER : le 14 avril, ils prennent le village de PALESTRO, 60 km à l'Est d'Alger (où 50 victimes européennes, sauvagement massacrées, sont enterrées dans la fosse commune de la place du village).



Amiral Louis, H. GUEYDON (1809/1886)

Gouverneur d'Algérie du 29 mars 1871 au 10 juin 1873.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Henri_de_Gueydon



Cheikh EL MOKRANI Mohammed (1815/1871)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh_El_Mokrani

L'autorité militaire est obligée de renforcer l'armée d'Afrique : l'amiral de GUEYDON, nommé gouverneur général le 29 mars, en remplacement du Commissaire extraordinaire Alexis LAMBERT, mobilise des soldats.

Les insurgés qui avancent de PALESTRO vers ALGER sont arrêtés à l'ALMA le 22 avril 1871; le 5 mai, Mohammed EL-MOKRANI meurt au combat près de l'oued SOUFFLAT.

Le 25 avril, le gouverneur général déclare l'état de siège. Les troupes françaises (vingt colonnes) marchent sur DELLYS et DRAA-EL-MIZAN. Le cheikh HADDAD et ses fils sont capturés le 13 juillet, après la bataille d'ICHERIDEN. L'insurrection ne prend fin qu'après la capture de BOU-MEZRAG, frère de MOKRANI, le 20 janvier 1872.

La répression pénale se traduit par l'internement de plus de 200 Kabyles et par des déportations à Cayenne et en Nouvelle-Calédonie (on parle des « *Algériens du Pacifique* »), peines qui ne seront amnistiées qu'en 1895.



BOU-MEZRAG

Mezrag MOKRANI est condamné à la peine de mort par la cour de Constantine le 27 mars 1873 mais elle ne sera pas exécutée. Sa peine commuée en transportation à la Nouvelle-Calédonie, **il fut gracié après avoir participé à la répression de l'insurrection canaque de 1878 !**

La majeure partie de l'Algérie refusa de suivre le mouvement et les Indigènes restés fidèles prirent une part importante à la lutte contre les insurgés. Si ceux-ci totalisèrent 200 000 combattants beaucoup n'étaient certainement pas armés de fusils et, pour l'emporter, la France ne fit intervenir dans ses colonnes que 22 000 hommes y compris les troupes régulières indigènes. Si on dénombra plus de 340 combats, du côté français on enregistra 2 686 décès dont plus de la moitié imputables aux maladies. Les pertes civiles s'élevèrent à une centaine d'hommes chez les Européens mais ne peuvent être précisées pour les Indigènes.

La Kabylie se voit infliger une amende de 36 millions de francs-or. 450 000 hectares de terre sont confisqués et distribués aux nouveaux colons, dont beaucoup sont des réfugiés d'Alsace-Lorraine (suite à l'annexion allemande), en particulier dans la région de Constantine. Ces confiscations ont ensuite obligé de nombreux Kabyles à s'expatrier.

La sédition prendra fin au début du mois de juin 1872. Le 12 août, un arrêté du Commissaire Extraordinaire de la République en Algérie, Alexis LAMBERT, prononce le séquestre apposé sur « *tous les biens des indigènes en état d'hostilité* ». Le territoire du nouveau village sera établi sur les terres séquestrées des Douars ISSER-DJEDIAN et BOUBERAK, ce qui représente 1/5^{ème} de leur étendue totale.

INSURRECTION KABYLE A REBEVAL en 1871 :

L'insurrection commença le 17 avril au matin, par une *Nefra* sur le marché de RIBEVAL. Il fallut l'intervention de gendarmes, spahis et des miliciens, pour dissiper les perturbateurs et pour les empêcher de se jeter sur les habitations. Cette bagarre n'avait pour but que d'effrayer les colons et de les faire partir sur DELLYS ; on exécutait les ordres de SEDDOUK et de la Medjana. Aussi, dès que le calme fut rétabli sur le marché, les notables de BERLIA vinrent trouver les colons et leur firent un tableau très sombre de la situation. Ils engageaient les colons à partir au plus vite, et ils offraient de leur louer des bêtes pour enlever leurs effets, pendant qu'il en était temps encore.

Les colons avaient grande confiance dans leurs voisins, et ils étaient déjà décidés à partir, quand l'adjoint reçut une lettre du Maire de DELLYS les invitant à se replier au plus vite sur la ville.

Dès que l'Adjoint de REBEVAL eut donné connaissance de l'avertissement du maire, la plupart des colons, tant du village que des fermes voisines, mirent à la hâte sur des voitures leurs effets les plus précieux, et partirent par petits groupes pour DELLYS.

Ils traversèrent le hameau français de BEN-NCHOUD, déjà évacué en partie, et où il ne restait plus que huit colons, décidés à tout braver. Chacun des deux premiers groupes, qui arrivèrent à DELLYS, essuya un coup de feu d'un individu embusqué près de la route : un colon fut légèrement blessé à la jambe.

A leur arrivée, le général HANOTEAU, sachant que d'autres colons suivaient, chargea M. GUERIN, son interprète militaire, d'aller au-devant des arrivants avec huit spahis.

M. GUERIN partit ; il disposa ses spahis en fourrageurs, et leur recommanda de faire résonner leurs étriers et leurs armes afin de donner l'illusion d'une troupe plus nombreuse ; lui-même parlait ou chantait à haute voix, afin de ne pas effrayer les colons. Il rencontra ainsi le gros des habitants de REBEVAL entre le 4^{ème} et le 5^{ème} kilomètre, et fut, par eux, empêché d'aller plus loin, car ceux qui étaient restés ne voulaient pas entendre parler de quitter leurs maisons. L'interprète et les colons arrivèrent sans encombre à DELLYS.

Pendant ce temps, ceux restés à REBEVAL, après s'être groupés à la tombée de la nuit, avaient vu venir à eux une trentaine d'indigènes de BERLIA. Ils offraient leurs concours pour garder les européens. Leur présence, loin de rassurer les colons, en effraya plusieurs, qui partirent immédiatement pour DELLYS, où ils arrivèrent sans incident fâcheux. En route ils avaient vu les crêtes garnies de feux de bivouac et plusieurs incendies dans la direction des fermes françaises.

En effet, le 17 avril, une bande de 25 pillards était arrivée à la ferme JEANNIN, et avait débuté par effrayer à coups de fusil, un groupe de Khammès qui montaient la garde autour d'un feu allumé en plein air. Au bruit de la fusillade, le fermier était accouru couvert d'un burnous : il avait entendu ses khammès injurier les bandits, qui, pour toute réponse, tirent une décharge générale sur le groupe. Le fermier effrayé, rentra, mit sur ses épaules sa femme apeurée, et prit la fuite à travers champs, essayant en route quelques coups de feu qui ne l'atteignirent pas. Il alla demander asile dans une ferme voisine, d'où, le lendemain, il gagna DELLYS.

Plusieurs épisodes analogues avaient lieu en ces moments aux environs de REBEVAL ; un colon isolé, ainsi

menacé, alla se réfugier chez un voisin indigène. Il y fut bien reçu, et rentra au point du jour à REBEVAL, où, en somme la nuit du 17 au 18 s'était passée, sinon sans alertes, du moins sans attaque.

Le 18 au matin, les neuf colons restés dans le village se décidèrent à rejoindre DELLYS ; mais à peine sont-ils en marche qu'ils trouvent la route barrée par une bande étrangère à la localité. On les arrête, mais c'est pour leur faire des protestations d'amitié ; on veut qu'ils retournent au village. Quand les européens ont repris confiance et ne se tiennent plus sur la défensive, on les entoure et on cherche à les désarmer.

Trois d'entre eux (MM. SOUDON, LAMBERT et BLANC fils) réussissent à entrer dans la maison d'école, s'y barricadent, et commencent un feu bien ajusté sur leurs agresseurs. Les six autres courent dans diverses directions : les indigènes les poursuivent, et les tuent à coups de fusil ; puis donnant les armes de leurs victimes à six d'entre eux qui n'ont que des matraques, ils reviennent attaquer la maison d'école, dont les vaillants défenseurs ont déjà abattu trois ou quatre des assaillants.

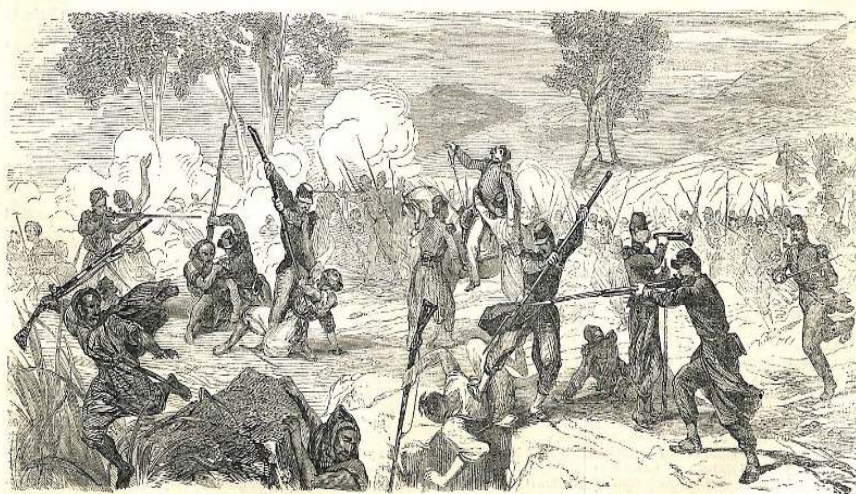
L'issue de la lutte ne pouvait être douteuse, ils étaient plus de cent indigènes contre trois français...



REBEVAL

Avant l'insurrection de 1871 quelques groupes de colons s'étaient installés dans le pays Kabyles et sur la côte de DELLYS en 1844 ; en 1860 à REBEVAL. Il fallut tout reprendre après 1871. Dans la vallée du SEBAOU l'on constitua ou l'on reconstitua en 1872, BOIS -SACRE (*futur ABBO*) et REBEVAL en avec une population recensée de 836 personnes, en 1877. Elles ne seront plus que 163 à celui de 1897.

REBEVAL (*Source Anom*) : Centre de population créé par décret du 4 juin 1860, au lieu dit AÏN-BARLIA, reconstruit après l'insurrection de 1871. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 17 avril 1884 ; prend le nom de REBEVAL en hommage au commandant BOYER de REBEVAL Ernest tué en Kabylie (1817/1857) fils d'un général ayant servi dans les troupes Napoléoniennes).



Expédition de Kabylie. — Mort du commandant Boyer de Rebeval.

26/14

27/6/1884

66

La commune de REBEVAL avait pour annexes :

-BORDJ-SEBAOU : Fort construit vers 1720 par le caïd du SEBAOU.

-DAR-BEÏDA : Fermes loties à partir de 1880.

-EL-KOUANIN : Fraction de la tribu des Isser El-Djedian délimitée par décret du 27 octobre 1866. Des fermes et un hameau sont établis sur son territoire, intégré à la commune de plein exercice de REBEVAL par décret du 17 avril 1884.

-HORACE-VERNET : Le centre de population de TAOURGA, créé en 1890 (expropriation pour cause d'utilité publique par arrêté du 20 novembre), est nommé HORACE-VERNET par décision du gouverneur général du 19 novembre 1891. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 27 novembre 1956, dans le département de Grande-Kabylie.

-SEBAOU-EL-KEDIM : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 24 mars 1866, dans le cercle de DELLYS. Il est rattaché à la commune mixte des ISSER (28 août 1875) puis à la commune de plein exercice de REBEVAL lors de sa création par décret du 17 avril 1884.

-SIDI-NAMAN : Douar issu du territoire de la tribu des Amraoua délimité et constitué en six douars par décret du 7 avril 1869 : BELLOUA, DRA-BEN-KHEDDA, MEKLA, SIDI-NAMAN, SIKH Ou MEDDOUR et TIKOBAÏN. Il est rattaché à la commune mixte de DELLYS (future MIZRANA) et une partie en est distraite au profit de la commune de plein exercice de REBEVAL par décret du 17 avril 1884. La partie de la commune mixte de la MIZRANA est érigée en commune par arrêté du 8 novembre 1956, dans le département de Grande-Kabylie. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-TAOURGA : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 23 septembre 1867. Il est rattaché à la commune de plein exercice de DELLYS puis à celle de REBEVAL lors de sa création par décret du 17 avril 1884. Le centre de population de TAOURGA (HORACE-VERNET) est établi sur son territoire en 1890.

-TAZEROUT : Hameau indigène dans les années 1860. Le centre municipal de TAZEROUT est créé par décret du 26 juillet 1946, dans le douar NEZLIOUA.



LES ALSACIENS-LORRAINS :

Auteur : Monsieur Yves MARTHOT (CDHA Aix en Provence)

La cruelle défaite de la France, en 1870, entraîne la perte de nos deux belles provinces : L'Alsace et la Lorraine. L'Algérie eut à subir, en conséquence de cette défaite, la plus grave des insurrections, en 1871, par l'élément kabyle. Mais cette dramatique situation a engendré aussi un courant migratoire vers l'Algérie donnant ainsi une nouvelle impulsion de peuplement.

« Par le traité signé le 10 mai 1871 à Francfort, la France cède à l'Allemagne les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, ainsi qu'une partie du département de la Meurthe. Elle doit en outre payer une dette de 5 milliards de franc-or. Ce traité autorise les habitants des territoires concernés à choisir leur nationalité avant le 1er octobre 1872 (un article du 11 décembre 1871 repousse ce délai au 1^{er} octobre 1873). Les Alsaciens Lorrains émigrés en Algérie depuis 1830 sont également concernés par ce traité.

La proposition de loi du 4 mars 1871 octroie 100.000 hectares de bonnes terres aux nouveaux colons émigrant en Algérie. Celles-ci proviennent en grande partie de séquestres des tribus révoltées de Kabylie en 1871.

Au cours de la dernière semaine de septembre 1 000 Alsaciens embarquent pour l'Algérie, leur nombre augmentera dans les jours suivants.

En Alsace, entre 1871 et 1875, 166 117 personnes émigreront vers la France, l'Amérique et l'Algérie sur une population de 1 043 178 recensée en 1871. Le plus déterminant pour les jeunes gens nés entre 1851 et 1855 fut

de fuir le service militaire prussien. Certains s'engageront dans la Légion étrangère où l'on notera entre 1882 et 1885 un effectif de 45% d'Alsaciens dans les rangs de deux régiments étrangers.

Les conditions offertes par les agents recruteurs pour l'Amérique attirèrent une grande partie d'émigrants. Du 10 mai 1871 au 23 août 1872 on relève 17 000 départs pour l'Amérique, soit trois fois plus que pour l'Algérie. Le contrat proposé à l'émigrant en partance pour l'Amérique lui permet d'aller à New York pour environ 150 francs depuis Strasbourg, vivres et bagages compris ; ces derniers étant acceptés jusqu'à 100 kg alors que la limite pour l'Algérie est fixée à 30 kg. Le voyage vers Toulon ou Marseille reste très pénible et coûteux du fait que les compagnies de chemin de fer n'accordent pas les mêmes avantages aux émigrants en partance pour l'Algérie, malgré un secours de route de 15 centimes par lieue (4 km) qui leur est accordé, soit la somme de 30 francs environ pour un trajet Strasbourg Marseille. Rappelons que le salaire d'un journalier de l'époque est entre 0,50 et 1 franc » (Fin citation Y MARTHOT).

Pour cela une association fut particulièrement active :



Joseph Othenin Bernard de CLERON, comte d'Haussonville (1809/1884)

Si plus, je vous recommande ce lien : [https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Alsaciens-](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Alsaciens-Lorrains_en_Alg%C3%A9rie_et_les_nouveaux_villages_fond%C3%A9s_par_la_soci%C3%A9t%C3%A9_de_protection)

[Lorrains en Alg%C3%A9rie et les nouveaux villages fond%C3%A9s par la soci%C3%A9t%C3%A9 de protection](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Alsaciens-Lorrains_en_Alg%C3%A9rie_et_les_nouveaux_villages_fond%C3%A9s_par_la_soci%C3%A9t%C3%A9_de_protection)

Après la guerre de 1870, il fonda et présida l'Association des Alsaciens-Lorrains, formée pour aider les habitants de l'Alsace-Lorraine qui avaient choisi de conserver la nationalité française à s'établir en Algérie. Un ancien sous-préfet de SAVERNE, Monsieur GUYNEMER, lui apporta une aide précieuse.

Auteur : Rapport de Monsieur GUYNEMER

IL Y AVAIT AU 28 DÉCEMBRE 1872.				IL Y A AU 25 FÉVRIER 1873.			
A L'Alma.....	14 familles	60 personnes		13 familles	57 personnes.		
Bellefontaine....	30	—	158	30	—	162	—
Coldes Beni-Aïcha	3	—	9	5	—	13	—
Blad-Guittoun...	27	—	125	27	—	114	—
Bordj-men-aïel..	6	—	32	9	—	38	—
Rébeval.....	10	—	48	10	—	44	—
Ouled-Keddach..	18	—	71	18	—	86	—
Souk-el-haad....	3	—	18	3	—	15	—
Palestro.....	2 plus 5 cél.	11	—	7	—	11	—
Dra-el-mizan....	23	—	110	23	—	111	—
St-Pierre-St-Paul	10	—	42	16	—	55	—
Zaatra.....	00	—	00	2	—	9	—
Tizi-Ouzou.....	00	—	00	3	—	12	—
	146 familles	684 personnes		168 familles	727 personnes.		

REBEVAL : Visite du 20 décembre 1872 avec le Capitaine HEINTZ

« Village ancien, situé à 90 kilomètres d'Alger et à 15 kilomètres avant d'arriver à DELLYS, sur la rive droite du Sebaou, qu'on traverse, en hiver, sur un bac manœuvré par des pontonniers (en été, il n'y a pas d'eau) ce service public et gratuit est parfaitement organisé.

« REBEVAL, détruit pendant l'insurrection de 1871, est aujourd'hui rebâti, de même que tous les villages qui ont été brûlés par les Arabes, et son territoire a été augmenté par suite du séquestre, il contient en ce moment 30 familles, dont 20 colons anciens et 10 familles d'Alsaciens-Lorrains (48 personnes) arrivées dans les premiers jours de janvier 1872.

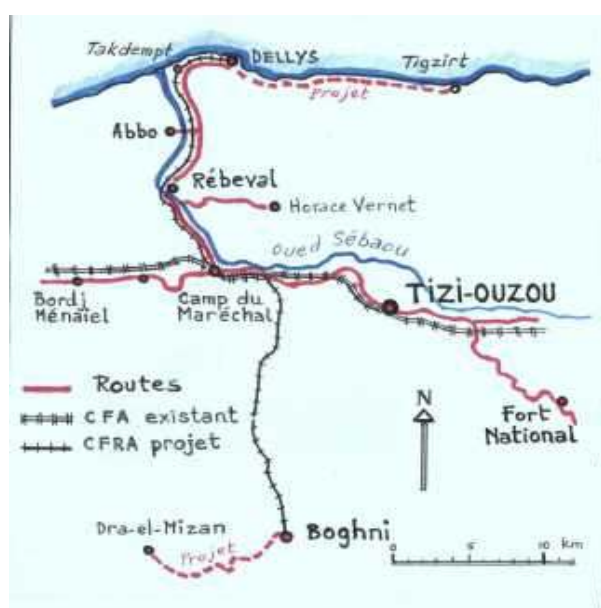
On les a logés d'abord dans la maison d'école et dans une maison kabyle séquestrée ; puis l'Administration leur a fait construire par un entrepreneur civil des maisons qui ont coûté 1 000 francs, mais qui ont été mal faites. M. le

Gouverneur général a dû tout récemment accorder un crédit de 7 500 francs pour les réparer, ce qui les fait revenir à 1 750 francs chacune.

« Les débuts de ces colons paraissent avoir été assez pénibles ; les 300 francs qu'ils avaient reçus du Gouvernement ont été vite dépensés, et lorsque je les ai visités, leur moral était peu satisfaisant; la plupart ne faisaient rien pour améliorer leur installation intérieure, ils attendaient tout du Gouvernement ou des Comités; quelques-uns même avaient loué leurs terres aux Arabes moyennant argent dépensé déjà.

« Ces familles ont toutes reçu une concession de terre d'environ 20 à 25 hectares et une paire de bœufs ; les charrues sont arrivées le jour de ma visite et les semences étaient attendues de DELLYS. L'Administration leur a distribué des vêtements militaires et leur donne des vivres depuis le mois d'octobre. Cette situation a dû s'améliorer depuis mon passage, car le village est visité à des intervalles fréquents soit par un membre du Comité d'Alger, M. le commandant ZURLINDEN, soit par le correspondant de ce Comité, M. DRACH, greffier du juge de paix de DELLYS; tous deux s'en occupent avec le plus grand dévouement. Du reste, REBEVAL est dans une situation excellente, il est placé près de DELLYS, où conduit une bonne route. Les terres sont très-fertiles, et si ces colons veulent travailler il n'y a pas de doute qu'ils réussiront ».

1877 : La construction de la route entre REBEVAL et CAMP-DU-MARECHAL est lancée. Elle permettra la liaison directe entre DELLYS et TIZI-OUZOU.



ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{er} décès : (26/02/1866) d'un bébé mort né –Père LAUGIER Emmanuel (sans autres précisions) ;

-1^{ère} naissance : 20/03/1866) de FLORENS Joséphine (Père cultivateur et mère (mariés dans le Var) ;

-1^{er} mariage : (24/07/1866) de M. CANNET Joseph (Maçon natif l'Hérault) avec Mlle JUILLARD Marie (SP native de Haute Saône) ;

DECES relevés :

1867 (04/07) de MEUNIER M. Louise (18mois-père Cultivateur). Témoins MM AUDRA Abel et ANDRIEUX J. Louis (Cultivateurs) ;

1868 (14/04) de JEANNIN Pierre (35ans, natif de Côte d'Or). Témoins MM DELEMME Jacques (Gendarme) et CHEVREUIL Pierre (Pontonnier) ;

1868 (29/05) de CALMANT Henri (Cultivateur et suite illisible). Témoins MM. CALMANT R et LIGNON Joseph (Cultivateurs) ;

1868 (15/09) de DECAP Alphonse (âgé de 15jours père Forgeron). Témoins MM. ENFANTIN Casimir et LIGNON Joseph (Cultivateurs) ;

1869 (10/02) de BLOSENHAUER Pauline (âgée de 17jours –Père Cultivateur). Témoins MM. ROUSSOT G. (G-champêtre) et LIGON J. (Cultivateur ;

1869 (19/04) de MAURICE Jeanne (âgée de 5 mois-père Cultivateur). Témoins MM MAURICE Joseph (père) et MEUNIER Charles (Cultivateurs) ;

1869 (07/05) de ROBERT Etienne (54ans, Cultivateur). Témoins MM JEANNEL Michel et BORI Jacques (Cultivateurs) ;

Années :	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877
Décès :	4	14	abs	11	7	13	3	5

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

SP = Sans profession

1866 (18/08) : M. ANDRIEU J. Louis (*Cultivateur natif du Vaucluse*) avec Mlle MAURICE Marie (*SP native de l'Hérault*) ;
 1867 (10/06) : M. REVOL Jacques (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle CARRERE Marie (*SP native de Haute Garonne*) ;
 1868 (22/04) : M. COLDRE J. Baptiste (*ex-soldat natif Hte Saône*) avec Mlle ALAZET Jeanne (*SP native de l'Ariège*) ;
 1869 (11/02) : M. ROUSSOT Claude (*Cultivateur natif Saône et Loire*) avec Mlle LIGNON Marie (*SP native de l'Hérault*) ;
 1870 (14/07) : M. GASSEN Mathias (*Cultivateur natif Allemagne*) avec Mme (Vve) DOLQUES Marie (*SP native de l'Hérault*) ;
 1870 (24/08) : M. BAUDOUX Victor (*Employé natif de l'Aisne*) avec Mlle LEROUX Mélanie (*SP native de Boufarik en Algérie*) ;
 1870 (27/08) : M. JANEL Michel (*Cultivateur natif de Birmandreis en Algérie*) avec Mlle BOUCHET Eudoxie (*SP native de Marseille*) ;
 1871 (11/01) : M. BONNES Sylvain (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mme (Vve) FERRET Suzanne (*SP native de l'Hérault*) ;
 1872 (06/02) : M. JOURDAN Pierre (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle ALAZET Rosalie (*SP native de l'Ariège*) ;
 1872 (21/03) : M. MAUPAIN Adolphe (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle ERBS M. Anne (*Couturière native d'Alsace*) ;
 1872 (15/06) : M. NOMBRIL Bernard (*Cultivateur natif Hte Garonne*) avec Mme (Vve) CLUSCARD M. Paule (*SP native de l'Hérault*) ;
 1872 (09/07) : M. RAGO Sylvain (*Garde-champêtre natif Indre*) avec Mlle LANG M. Anne (*SP native d'Alsace*) ;
 1873 (25/01) : M. REVOL Edouard (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mme (Vve) JUILLARD Marie (*SP native de Hte Loire*) ;
 1873 (22/03) : M. LAUVERGNAT Guillaume (*Cultivateur natif Seine*) avec Mlle JOURDAN Marie (*SP native de l'Isère*) ;
 1873 (22/03) : M. LEGROS François (*Cultivateur natif Côte d'Or*) avec Mlle MEYER Catherine (*SP native de Moselle*) ;
 1873 (01/05) : M. COQUIL Théophile (*Cultivateur natif Algérie*) avec Mlle JANEL Marie (*SP native d'Algérie*) ;
 1873 (06/11) : M. JOUCLA Alphonse (*Boulangier natif de l'Hérault*) avec Mme (Vve) MARGUERITE Antoinette (*SP native de l'Hérault*) ;
 1873 (29/11) : M. FROEMER Dominique (*Cultivateur natif Allemagne*) avec Mlle VEIGNER Catherine (*SP native d'ALLEMAGNE*) ;
 1874 (07/02) : M. MORAU Simon (*Cultivateur natif de Charente*) avec Mlle BALBINE Julie (*SP native des Bouches du Rhône*) ;
 1874 (16/05) : M. TURC Théodore (*SP natif de Saône et Loire*) avec Mme (Vve) JOURDAN Marie (*Epicrière native de l'Isère*) ;
 1874 (09/07) : M. GARGANTINI Bernard (*Maçon natif de SUISSE*) avec Mlle GEANINI Catherine (*SP native de SUISSE*) ;
 1874 (07/09) : M. MONIE Jacques (*Maçon natif Hte Loire*) avec Mlle VINOT Marie (*SP native du l'Aube*) ;
 1874 (03/10) : M. LACROIX Edmond (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mlle JANEL Eléonore (*SP native de Dellys en Algérie*) ;
 1875 (30/03) : M. MARZOLF Ferdinand (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle MEYER M. Anne (*SP native de Moselle*) ;
 1875 (30/03) : M. CHAZALON Louis (*Cultivateur natif Ardèche*) avec Mlle BESSON Mathilde (*SP native de l'Allier*) ;
 1875 (10/07) : M. REVOL Jacques (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle JUILLARD Catherine (*SP native de la Hte Saône*) ;
 1875 (23/09) : M. GARGANTINI Joseph (*Maçon natif de SUISSE*) avec Mlle GIANINI Dominica (*SP native de SUISSE*) ;
 1875 (25/09) : M. ENFANTIN François (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle LAMBERT Marie (*SP native du Var*) ;
 1875 (01/12) : M. MOROSOLI Etienne (*Maçon natif de SUISSE*) avec Mlle KOCH Caroline (*SP native d'ALLEMAGNE*) ;
 1876 (30/09) : M. LAUVERGNAT Guillaume (*Cultivateur natif de la Seine*) avec Mlle FERRER Catherine (*SP native de Dellys en Algérie*) ;
 1876 (11/11) : M. AUDRA Valentin (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle TOUREL Joséphine (*SP native d'Algérie*) ;
 1877 (14/07) : M. REY François (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mme (Vve) CARPENTIER Charlotte (*SP native du Nord*) ;
 1877 (20/10) : M. CHEVILLON Adrien (*Maréchal-ferrant natif Drôme*) avec Mme (Vve) MAURICE Jeanne (*SP native de l'Hérault*) ;
 1878 (09/03) : M. BROCARD Edouard (*Cultivateur natif de la Seine*) avec Mlle BORI Marie (*SP native d'Algérie*) ;
 1878 (04/06) : M. MONSARRAT Jean (*Gendarme natif Tarn et Garonne*) avec Mlle ALAZET Ambroisine (*Ménagère native Ariège*) ;
 1878 (04/06) : M. RANCHOUX Claude (*Gendarme natif Hte Loire*) avec Mlle ALAZET Jeanne (*Ménagère native Ariège*) ;
 1878 (05/10) : M. LE-GAL Pierre (*Cordonnier natif du Morbihan*) avec Mlle PECAUD Thérèse (*Couturière native du Jura*) ;
 1878 (26/10) : M. TARDIEU Joseph (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle JANEL Marguerite (*Ménagère native d'Algérie*) ;
 1878 (07/12) : M. JANEL André (*Cultivateur natif Dellys en Algérie*) avec Mlle MARTIN Virginie (*Ménagère native des B. du Rhône*) ;
 1879 (16/08) : M. MARECHAL Abram (*Gendarme natif de l'Isère*) avec Mlle ROBERT Marie (*Ménagère native de la Drôme*) ;
 1879 (25/10) : M. GIRODON Louis (*Cultivateur natif Hte Loire*) avec Mme CHATLIN Régine (*SP native de la Moselle*) ;
 1879 (06/11) : M. JANEL Jules (*Cultivateur natif Dellys en Algérie*) avec Mlle POMMIER Blanche (*Couturière native d'Alger*) ;
 1880 (03/01) : M. (Veuf) ROUSSOT Claude (*Cultivateur natif Saône et Loire*) avec Mlle FERBER Véronique (*Ménagère native d'Alsace*) ;
 1880 (24/01) : M. LAMBERT Louis (*Cultivateur natif du Var*) avec Mlle RAGOT M. Thérèse (*Ménagère native d'Alsace*) ;
 1880 (23/03) : M. CAMS-BERGE Jean (*G-champêtre natif Pyrénées Atlantiques*) avec Mlle ROBERT Delphine (*Ménagère native de la Drôme*) ;
 1880 (03/04) : M. FLORENS Joseph (*Cultivateur natif du Var*) avec Mlle BARTHE Rosalie (*Ménagère native de Djelfa en Algérie*) ;
 1880 (24/04) : M. JAMET Georges (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle SIFFERT A. Marie (*Ménagère native d'Alsace*) ;
 1880 (31/07) : M. (Veuf) LAURENT Louis (*Cultivateur natif de la Meurthe*) avec Mme (Vve) LEROUX Mélanie (*Couturière native d'Algérie*) ;
 1880 (11/09) : M. BIDAUT Robert (*SP natif du Doubs*) avec Mlle REY Louise (*Couturière native de Draria en Algérie*) ;
 1880 (02/10) : M. (Veuf) LENOIR Simon (*Charron natif Hte Saône*) avec Mme (Vve) MOREAU Marie (*Native de la Charente*) ;
 1880 (27/10) : M. ZANOT Victor (*Maçon natif de l'Aude*) avec Mlle FLORENS Bénédite (*Ménagère native du Lieu*) ;
 1880 (11/12) : M. GILLET Joseph (*Gendarme natif des Ardennes*) avec Mlle LAMBERT Albertine (*Ménagère native du Var*) ;



Paroisse Saint Michel

Autres Mariages relevés :

(1895) ABADIE Jean (*Militaire*)/COLDRE Suzanne ; (1904) ARNAUD Guillaume (*Cultivateur*)/LAUVERGNAT Ernestine ; (1901) ARNAUD Louis (*SP*)/LAUVERGNAT Marguerite ; (1899) BETBEDER Jean (*Instituteur*)/LAMBERT Gertrude ; (1892) BONNET Pierre (*Cultivateur*)/REVOL Marie ; (1883) BOUCHET Jules (*Cultivateur*)/JANEL Franceline ; (1900) BOUE François (*Cultivateur*)/IBOS Joséphine ; (1885) BOUYSSOU Hugues (*Cultivateur*)/GODEFROY M. Adeline ; (1888) BOYER Marc (*Meunier*)/VADOT Pascale ; (1888) CALMETTES Alexandre (*Forgeron*)/ROBERT Léa ; (1897) CALVET Jules (*Cultivateur*)/BONNET Marie ; (1891) CALVET Pierre (*Cultivateur*)/BONNET Marie ; (1889) CIRY Victor (*Gendarme*)/VALIERE Marie ; (1887) CORNILLAC J. François (*Boulangier*)/REVOL Marie ; (1903) DESBIOLLES Casimir (*Instituteur*)/JOURDAN Anne ; (1889) FERRAND Modeste (*Cultivateur*)/BUTTET Berthe ; (1882) FERRER Joseph (*Cultivateur*)/SAURY Clémence ; (1886) FERRER Vincent (*Cultivateur*)/GALIANA Anne ; (1903) FLORENS Ferdinand (*Cultivateur*)/MAURICE Denise ; (1888) FLORENS Hilaire (*Cultivateur*)/BOUCHET Eudoxie ; (1881) FRESSINET Joseph (*Agriculteur*)/CAZE Clarisse ; (1892) GAUCHER J. Baptiste (*Maçon*)/DECAP M. Jeanne ; (1884) GIRARD Jean (*Maçon*)/RAGOT Camille ; (1892) INQUIMBERT Charles (*Cultivateur*)/POUSSON Euphrasie ; (1888) INQUIMBERT Hippolyte (*Cultivateur*)/BLANQUET Julie ; (1895) JAUSSAN Louis (*Maçon*)/JANEL Léa ; (1897) JEANNETON Pierre (*Gendarme*)/RAGOT M. Thérèse ; (1883) KELLER-DE-SCHLEITEM Hyppolite (*Cultivateur*)/ISNARD Léontine ; (1903) LANTUIT Pierre (*Poseur de voies*)/PRATZ Alexandrine ; (1902) LIEUTAUD Isidore (*Cultivateur*)/RANCHOUX Berthe ; (1897) MARGOLLIET Joseph (*Cultivateur*)/PORTET Henriette ; (1897) MAURICE Joseph (*Cultivateur*)/FERRAND Marie ; (1885) MICHAUD Médard (*Facteur PTT*)/MARTEL Marie ; (1881) OTTO André (*Cordonnier*)/ARNOLD Catherine ; (1900) PEYRON Jules (*Facteur PTT*)/BONNES M. Louise ; (1881) PILLANT Justin (*Instituteur*)/FERRER Marie ; (1899) PUCHOUAU Jean (*Cultivateur*)/REZOL Cécile ; (1901) REVOL J. Baptiste (*Cultivateur*)/FERRER M. Françoise ; (1902) RICARD Xavier (*Employé*)/BALUSSOU Jeanne ; (1885) ROUX Victor (*Instituteur*)/JAUSSAN M. Louise ; (1897) TEULIER Augustin (*Facteur PTT*)/ENFANTIN Thérèse ; (1904) VALIERE Jacques (*Cultivateur*)/ALMAYRAC Marie ; (1881) VALLOX Alfred (*Gendarme*)/VANARD Marie ; (1894) VITIELLO Balthazar (*Marin*)/DECAP Jeanne ; (1885) ZANOT Charles (*Maçon*)/OUSSET Jeanne ; (1884) ZANOT Jean (*Entrepreneur TP*)/LAMBERT Marie ; (1889) ZANOT Paul (*Garde-champêtre*)/FERRER Antoinette ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner REBEVAL sur la bande défilante.

-Dès que le portail REBEVAL est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES

- Source ANOM -

REBEVAL est devenu commune de plein exercice à compter de 1884, antérieurement il était une annexe de la commune de DELLYS.

1884 à 1885 : M. MAURY François, Maire ;

1886 à 1895 : M. COSTE Jean, Maire ;

1896 à 1896 : M. FRAPOLLI Antoine, Maire ;

1897 à 1904 : M. CALVET Jules, Maire ;

1919 à ? : Docteur MEYNARD, Maire (adjoint M. LEHALLE) ;

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.

DEMOGRAPHIE

- Sources : DIARESSAADA et Gallica -

Année 1884 = 948 habitants dont 233 français ;
 Année 1902 = 674 habitants dont 148 européens ;
 Année 1936 = 5 461 habitants dont 203 européens ;
 Année 1954 = 5 427 habitants dont 167 européens ;
 Année 1960 = 5 306 habitants dont 69 européens ;



Antérieurement à celui d'ALGER, la commune est rattachée au département de Grande-Kabylie en 1956.

DEPARTEMENT

Le département de TIZI-OUZOU fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index **9L**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de TIZI-OUZOU fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956. A cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département de TIZI-OUZOU fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 5 806 km² sur laquelle résidaient 800 892 habitants et possédait six sous-préfectures, AZAZGA, **BORDJ**, **MENAÏEL**, BOUIRA, DRAË- EL-MIZAN, FORT-NATIONAL et PALESTRO.

L'Arrondissement de BORDJ-MENAÏEL comprenait 13 localités :

ABBO - AFIR - BORDJ-MENAÏEL - CAMP-DU-MARECHAL - CHABET-EL-AMEUR - DELLYS- ENZA - HAUSSONVILLERS - HORACE-VERNET - ISSERVILLE - LES-ISSERS - **REBEVAL** - ROUAFFA.

MONUMENT AUX MORTS

Source : [Mémorial GEN WEB](#)

Le relevé n°54662 de la Commune de REBEVAL mentionne les noms de **19 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :

ABADIE Jean Louis (Mort en 1915) - **ALLALOU** Mohammed (1915) - **BARILE** Raymond (1918) - **BENKADI** Menouer (1918) - **BOUARAB** Rabah (1915) - **DAHAMNI** Ferhat (1916) - **FERRER** Michel François (1915) - **FRIHA** Rabah (1918) - **GOUMIRI** Mohammed (1918) - **HADDOUCHE** Ali Ben Saïd (1915) - **JAUSSAN** Marcel Théophile (1917) - **KOUIDRI** Mohammed (1918) - **LADJALI** Ahmed (1918) - **MOHAMMED** Ben Ameur (1918) - **SEBBAGHE** Rabah (1918) - **SOFTA** Ali (1915) - **SOUDANI** Mohamed (1917) - **ZABCHI** Amar (1916) - **ZANOT** Hippolyte (1918)

GUERRE 1939/1945 : **ALLAM** Mohamed (1944)

-Nous pensons toujours à nos soldats, victimes de leurs devoirs à REBEVAL ou dans la région :

Marsouin (9^e RIMa) **BOREL** Camille (22 ans), tué à l'ennemi le 22 avril 1961 ;

Marsouin (9^e RIMa) **DELAUTEL** François (19 ans), mort accidentellement en service le 15 septembre 1962 ;

- Marsouin (9^e RIC) ERRO-CASTILLO Jean (21 ans), tué à l'ennemi le 20 février 1960 ;
- Lieutenant (2^e RPIMa) FOURRE Michel (31 ans), tué à l'ennemi le 17 février 1962 ;
- (Marsouin (9^e RIMa) HARAMBOURE Serge (20 ans), mort des suites de blessures le 13 mars 1960 ;
- Sergent (2^e RIC) LA-NIECE Jean Bernard (23 ans), tué à l'ennemi le 25 mars 1956 ;
- Soldat (?) QUERNEC Pierre (21ans), tué à l'ennemi le 28 janvier 1961 ;
- Parachutiste (1^{er} RCP) VATTIER André (21 ans), tué à l'ennemi le 8 avril 1958 ;

EPILOGUE BAGHLIA



De nos jours (recensement 2008) = 18 052 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://encyclopedie-afn.org/Historique_Rebeval - Ville](https://encyclopedie-afn.org/Historique_Rebeval_-_Ville)
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5499838f/f35.item.texteImage>
<http://www.sempere.info/BeniAmran/page-41-alsaciens-lorrains.html>
<http://tenes.info/nostalgie/REBEVAL> (photos)

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaudio.rosso3@gmail.com]